

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 17 mai 2023

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent dans la salle polyvalente de la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Les habitants du quartier peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier centre ou en envoyant un mail avec leur nom et adresse à Sophie.BARRE@mairie-lyon.fr.

Membres du bureau

Présents : Gérard Crimier(ASS), Laetitia Deloupy, Marie-Noëlle Dumonal, Michèle Lacroix (CIL), Mireille Ogier, Claire Lhermet, Philippe Vindras (Président).

Excusés : Grégory Belous(SEC), Anaïs Lancien, Valérie Schell

Absents : Jean-Loup Clément (Vice-Président)

Membres du conseil de quartier présents

Marie-Catherine Belous, Jacques Bonnard, Olivier Bossavy, Christine Degeorges, Micheline Llinares, Claude Milly, Lucien Orange, Jean-Jacques Renard, Anne-Marie Ricotta, François Vidalin.

Elu référent : Matthieu Arrondeau est présent.

Matthieu Arrondeau est le représentant de la mairie à notre conseil de quartier. En tant que 4^{ème} adjoint de l'arrondissement il est en charge de l'économie de proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

Olivier Bossavy accepte d'être secrétaire de séance

1. Fresque du climat : Quoi ?, Quand ? Où ? Avec qui ?

Le projet Apicq de Félix Nadin sur la « fresque du climat » a été sélectionné et a obtenu une subvention de 3951 €. Malheureusement une partie de la somme demandée, 412€, n'a pas été subventionnée en raison d'inadéquation de devis de papeterie, d'apéritifs et de boissons. Félix Nadin demande si le CdQ peut financer au moins en partie la somme manquante. Le bureau vote à l'unanimité l'attribution des 200€ disponibles sur le budget du CdQ au financement du projet Apicq.

La « fresque du climat » est un jeu basé sur 21 cartes évoquant chacune un phénomène du réchauffement global (ex : fonte des glaciers, augmentation du CO2). Le jeu peut se décliner en quizz (ex : qu'est ce qui cause l'élévation du niveau des mers – réponse : la fonte des glaciers) ou sous la forme complète d'un jeu par équipe consistant à organiser les cartes sur une fresque (panneau horizontal de 3m sur 1m) en les reliant par des flèches symbolisant les liens de causalité et les interactions (durée d'environ 3h) – Voir PJ n°2. Le jeu comme le quizz est animé par des personnes ayant reçu la formation ad hoc, en l'occurrence Félix Nadin, Clémentine Renvier et Anne Villien, qui sont les 3 porteurs du projet Apicq.

Les quizz auront lieu les 3 et 4 juin de 10h à 15h devant la fresque « mur69 » place des Tapis. Il y aura une animation par des acteurs professionnels ainsi qu'un stand de crêpes et galettes offerts par la mairie et cuites sur place par l'association « Les petites cantines de Lyon Croix-rousse ».

Tous les membres du CdQ sont invités à participer au quizz. De plus, Félix recherche des volontaires pour attirer les nombreux chalands d'une grande brocante qui se déroule en même temps sur le reste de la place des tapis, la grande place de la Croix-Rousse et le boulevard. Il y aura notamment des flyers à distribuer. Si vous souhaitez aider à cette action contre le réchauffement global, merci d'envoyer un mail à felix@nebulae.co

Les jeux complets se dérouleront dans la salle polyvalente de la MdA les mardis 6 et 13 juin à 18h et le samedi 10 juin à 9h. Venez jouer et rencontrer d'autres personnes de ce quartier et d'ailleurs! Comme pour le quizz, Félix (felix@nebulae.co) recherche quelques volontaires pour tenir un buffet d'apéritifs et boissons pendant que lui, Clémentine et Anne animeront le jeu. Venez les aider !

2. Arboriser le plateau

La question est abordée par trois présentations avec diapositives PowerPoint (en PJ) puis suivi d'une discussion.

Première présentation (Philippe Vindras) : Un récent article scientifique montre que le passage de 15 à 30 % de couverture verte réduit d'un tiers le nombre de morts prématurées lors des canicules. J'ai évalué la couverture arborée en utilisant les images satellite Google. Les zones arborées couvrent actuellement 15% du plateau et les pelouses ou petits massifs 5%. Cependant, 60% de la couverture arborée et 70 % des pelouses sont dans le quartier ouest. Le quartier ouest a donc une assez bonne couverture (20% d'arbre et 7-8% de pelouses) mais les quartiers centre et est ont une très faible couverture qui descend jusqu'à 7% (quartier centre entre la rue de Cuire et la grande rue) voire 5% (Hôpital et dans le quadrilatère Grande rue – rue Pailleron – rue Thévenet – boulevard du quartier est). La PJ n°3 donne plus de détails ainsi que les vues satellites Google. La présentation évoque ensuite différentes pistes d'accroissement de la couverture dont l'arborisation des copropriétés privées. A ce sujet, G. Crimier rappelle les fortes incitations de la métropole (30% des frais) et M. Arrondeau souligne que les régies, bien informées, poussent les copropriétés à profiter de ces primes.

Deuxième présentation (Gautier Vincent). Un collectif du CdQ Est et Rhône, dont Gautier Vincent fait partie, a mis en œuvre un projet très concret consistant à faire l'inventaire de toutes les petites places disponibles de taille suffisante (1m sur 1m) pour planter un arbre sans empiéter sur les places de stationnement. Il s'agit des plots encadrant les passages piétons et les parkings à vélo, des espaces perdus lors de l'implantation des terrasses provisoires des bistros et restos, ou du remplacement d'aménagements verts (gros bacs plantés sur les trottoirs). Les diapositives de la présentation de G. Vincent (PJ n°4) montrent les emplacements répertoriés sur plusieurs plans et des photos de chacun de ces espaces.

Le document n'est pas tout à fait complet, mais dès qu'il le sera le CdQ Est le transmettra à la mairie pour qu'elle sélectionne les emplacements où l'absence de réseaux souterrains (eau, ...) permet la plantation effective d'un arbre. G. Vincent pense que 10 à 20% des emplacements, au maximum 30 %, pourront permettre la plantation d'un arbre.

Le CdQ Centre pourrait suivre l'exemple du CdQ Est si plusieurs personnes le souhaitent et se regroupent dans une commission « arborisation » ou « développement durable ». La première étape consisterait à prendre des photos de tous les emplacements disponibles avec leur emplacement exact afin de constituer un document semblable à celui du quartier Est (PJ n°4).

Troisième présentation. Jacques Bonnard, du CdQ Centre, s'est intéressé aux cheminements verts du plateau, ceux où on peut prendre l'air, décompresser ou faire de l'activité physique dans un cadre végétalisé. Dans un premier temps il sépare les espaces végétalisés entre 3 catégories selon leur agrément : rue ou place arborée (catégorie 1) ; square et bords de voirie avec arbres et massifs végétaux en pleine terre (2) ; parcs urbains (3). L'intérêt de cette catégorisation est de pouvoir améliorer les parcours identifiés en faisant « monter en gamme » par la plantation d'arbre les espaces dont ils sont composés.

Il décrit ensuite le meilleur parcours actuel qui part du parc de la Cerisaie, rejoint le parc Chazière par le chemin vert (actuellement fermé) puis se poursuit par le parc Poppy, la rue Barodet, le boulevard des Canuts, le boulevard de la Croix-Rousse avant de rejoindre le parc de la cerisaie via la rue Chazière (voir plan dans la PJ n°5).

Dans un troisième temps, J. Bonnard évoque les possibilités de relier ce parcours à d'autres espaces arborés du plateau (clos Carret, place Bertone) et au-delà du plateau (bois de la Caille, voie des Dombes, Tête d'Or, ...).

Jacques Bonnard concluant en soulignant qu'au-delà des promenades, l'amélioration de ces espaces permettrait d'offrir un cadre végétalisé à la mobilité douce, d'augmenter la biodiversité et de renforcer l'attrait touristique du plateau.

Intervention de Jean-Jacques Renard :

S'il faut planter des arbres, il faut aussi empêcher la destruction de ceux qui existent. Les arbres du 4^{ème} arrondissement se situent dans des espaces verts à valoriser (EVV) ou des espaces boisés classés (EBC). Les arbres sont mieux protégés dans les EBC que dans les EVV, mais malheureusement les EVV sont beaucoup plus nombreux que les EBC dans notre arrondissement, et même les EBC n'empêchent pas d'abattre des arbres, comme on a pu le voir récemment dans la cour du collège des Lazaristes rue Denfert-Rochereau (voir le CR de la réunion de février). J-J. Renard demande à la mairie de transformer en EBC le plus d'EVV possible lors de la prochaine révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH).

Par ailleurs, J-J. Renard souhaite l'aménagement et l'ouverture du grand escalier qui relie directement le bas des Esses près du tunnel mode doux à l'entrée inférieure du parc de la Cerisaie. Comme cet escalier appartient à la ville ou la métropole, ce doit être possible.

Finalement, J-J. Renard félicite la municipalité au nom du CIL « La Croix Rousse n'est pas à vendre » pour le programme d'arborisation en cours. Il remarque cependant qu'il s'agit plus souvent d'arbres fruitiers (Parc Chazière, Clos des Canuts) que de grands arbres (ex : Bd de la Croix-Rousse) qui procurent à terme plus d'ombre et stockent plus de carbone.

3. Point sur l'activité des différentes commissions

Les commissions regroupent un certain nombre de personnes pour agir sur un sujet commun. Ces groupes sont relativement informels : de nouvelles commissions peuvent être créées à tout moment dès lors que plusieurs personnes le souhaitent d'autres peuvent être supprimées. Leur référent (désigné par le groupe)

ou d'autres membres de la commission s'expriment lors des réunions de bureau pour faire part de l'avancement de leurs réflexions et actions.

3.1. Commission « Handicaps visibles et invisibles » (Réf. Anaïs Lancien)

La commission se réunit **les 1^{ers} mardis du mois de 10h30 à 12h à la MdA (salle 3)**

Le compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé via la Framaliste le 14 mai.

3.2. Commission culture (Réf. Valérie Schell)

La commission se réunit **les 1^{ers} lundis du mois de 18h30 à 20h à la MdA (salle 1).**

Pour le jeu d'échec de la place Tabareau, la mairie semble revenir sur son engagement à régler la facture des banc/coffres pour ranger les pions et suggère la présentation d'un projet APICQ pour les financer. Mathieu Arrondeau intervient pour dire qu'il n'était pas au courant de ce problème mais qu'il savait qu'il y avait un problème avec les « Bâtiments de France » (il y aurait des contraintes patrimoniales).

3.3. Commission « Prix du livre des lecteurs du quartier » (Réf. Marie-Noëlle Dumonal)

La commission se réunit **les 3^{èmes} vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)**

Les 5 livres sélectionnés sont « American dirt » de Jeanine Cummins, « L'art de perdre » d'Alice Zeniter, « Mardi soir 19h » de Gilles Legardinier, « Le jour d'avant » de Sorj Chalandon et « Meurtres trois étoiles » de Michèle Barrière. Ces livres seront bientôt disponibles chez les 13 déposants dont les noms et adresses figurent dans le compte-rendu de la réunion de la commission (PJ n°6). Vous pourrez vous rendre chez un déposant et emprunter un livre gratuitement en laissant vos coordonnées sur un cahier.

La soirée de vote aura lieu le 19 octobre à 19h30 à la MdA. Elle sera animée par la comédienne et slameuse Flore Baklouti et sera suivie d'un buffet

4. Questions et informations diverses

Piétonisation de la rue Calas

Un collectif de riverains demande la piétonisation de cette rue. Ce serait assez compliqué de la barrer compte-tenu de son étroitesse et de ses garages. Les plots métalliques qui s'enfoncent pour le passage des véhicules autorisés sont à exclure en raison de leurs coûts d'achat (17000€ selon Laetitia Deloupy) et de maintenance. Le CIL « la croix Rousse n'est pas à vendre » représenté par Michèle Lacroix propose que la rue Calas soit une rue partagée voitures/piétons comprenant de la végétalisation avec un porche aux deux extrémités. Les participants de la réunion sont globalement d'accord avec cette solution d'une rue partagée voitures/piétons qui n'interdit pas les voitures, comme dans la rue Victor Fort, mais implique que les voitures doivent rester derrière les piétons tant que ceux-ci sont au milieu de la rue. Ce sera la position du CdQ dont le président est convié à une réunion sur place entre des élus dont le maire et des représentants du collectif d'habitants qui a lancé une pétition pour la piétonisation.

VL7

Le compte-rendu et l'enregistrement Vidéo de la réunion du 4 avril à la MdA ne sont

toujours pas disponibles sur la plate-forme de participation. Suite à la mobilisation des habitants de Caluire, il semble que la métropole ait fini par accepter que la VL7 ne passe pas sur la voie des Dombes. Nous espérons qu'elle renoncera également à faire passer la VL7 sous le mur des Canuts et à la faire déboucher en plein marché au carrefour entre la rue Villeneuve et le Bd de la Croix-Rousse.

Maille Cornier

Il y aurait une réunion de restitution le 5 juin dont le CdQ communiquera le lieu et l'horaire sur la Framaliste si elle est confirmée. Des travaux devraient bientôt commencer pour réaménager la section de l'avenue Cabias proche de la mairie.

Lettre de demande d'information sur la rénovation du métro C

Bruno Bernard et Jean-Charles Kohlhaas, présidents et vice-présidents de la métropole et du Sytral n'ont toujours pas répondu à la lettre qui leur a été envoyée fin mars. Ils vont être relancés.

M. Arrondeau précise qu'il n'y a pas de raison de nous inquiéter et qu'un budget pour les lignes A et C serait annoncé pour la période 2024/2030. Ce budget comprendrait la rénovation/mise aux normes de la ligne C. La capacité générale de cette ligne ne pourra malheureusement être augmentée et il faudra donc augmenter la fréquence des bus. Ce devrait être possible puisque le Sytral a enfin pu recruter 40 chauffeurs.

Problèmes de stationnement côté 4^{ème} des maraichers du marché

La mairie du 4^{ème} réclame depuis longtemps un arrêté interdisant le stationnement sur le boulevard côté 4^{ème} du mercredi au dimanche. Faute d'arrêté, des voitures stationnent et les camions des maraichers doivent stationner en double file et subir des PV.

Pergola du Chantecler

Un procès est en cours contre le propriétaire de la Pergola construite sans permis. Laurent Géra est aujourd'hui l'unique propriétaire de bar/restaurant Chanteclair. Mme Géra essaie de régler à l'amiable le conflit avec la municipalité mais n'engage aucune discussion concrète pour l'instant.

PROCHAINE RÉUNION DU CDQ CENTRE :
MERCREDI 21 JUIN DE 20 A 22 H DANS LA GRANDE SALLE DE LA M^{IA}
VENEZ, C'EST LA DERNIÈRE RÉUNION DE L'ANNÉE !

Compte-rendu rédigé par Olivier Bossavy et Philippe Vindras